

Compte-rendu rencontre avec Mme Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée à l'autonomie, 5 octobre 2020

Les deux associations : Collectif d'Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez (P.Clairet, J.Jacques Pauly, J.Sauvade) et le Comité de Défense et de Soutien du Centre Hospitalier du Forez (Dr O.Nicolas, F.Mollon, A.M.Pommier-Brunon) ont rencontré la ministre en charge de l'autonomie. Me Bourguignon était invitée à Montbrison pour participer à une table ronde avec les acteurs de terrain dans le cadre de la préparation de la loi grand âge et autonomie.

La rencontre a eu lieu en présence de M. J.Borowczick, député, à l'origine de la table ronde. Me la Ministre nous a accordé un temps conséquent à la présentation du dossier concernant la privatisation et la délocalisation de l'Ehpad.

Nous l'avons remercié d'avoir accepté de nous recevoir malgré un emploi du temps bien chargé et remercié M. le Député d'avoir permis cette rencontre.

Divers points ont été présentés et détaillés à Me la ministre autour de deux axes principaux : le maintien de la gestion publique de l'Ehpad, le maintien de l'Ehpad en centre-ville, avec des propositions de solutions.

Me la Ministre a reçu les propos avec disponibilité, un réel intérêt et une qualité d'écoute sur les différents points abordés.

CF Détails des points abordés dans le document support de la rencontre en PJ.
(Document remis à Me la ministre).

Elle a ensuite repris les différents points pour lesquels nous avons pu constater une forte convergence :

- ➔ Sur la position d'abandon de gestion de l'Ehpad, structure publique pour un organisme privé : Il n'existe pas de défaut de gestion. D'où l'incohérence au préalable d'abandon de gestion.
- ➔ Sur la fragilisation du CHF, en cas de perte de gestion de l'Ehpad
- ➔ La ministre a dit son attachement au service public
- ➔ Sur la possibilité d'une reprise de gestion par le Groupement de Coopération Sociale ou Médico-social (GCSMS), dépendant de la Fédération Hospitalière de France (FHF)
- ➔ Sur la localisation de l'Ehpad : laisser l'Ehpad au Cœur de Ville, pour maintenir la personne âgée intégrée à la vie sociale.
La ministre a cité le « Plan Territoire » avec l'action « Ville-Âge » pour maintenir les personnes âgées dans les centres-villes et cette approche de l'Ehpad de demain.
- ➔ Sur le Renforcement de la politique « cœur de ville » de Montbrison. Constat du projet qui n'est pas cohérent avec la mise à l'écart de l'Ehpad de la vie sociale, en l'exportant à 4 kms, en dehors du secteur urbanisé de la ville. (Une enveloppe de 20 millions € est attribuée par l'Etat à la ville de Montbrison dans le cadre de ce projet « Cœur de ville).

Le Dr Nicolas a insisté sur la nécessité de prendre en compte les divers avis avant les prises de décision, de respecter la démocratie sanitaire. Il a pu s'exprimer lors de la table ronde dans le cadre

de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Il a montré l'intérêt de la proximité CHF-Ehpad pour la facilité d'accès et la qualité de la prise en charge des résidents.

Me la Ministre s'est engagée à contacter et transmettre à l'ARS pour permettre d'obtenir un rendez-vous et faire entendre nos propositions, nos demandes antérieures étant restées sans réponses.

Nous souhaitons que cette rencontre permette d'être entendus pour envisager des solutions pérennes et satisfaisantes pour l'avenir du CHF, de l'Ehpad et des personnes âgées.

La ministre a souligné et remercié notre mobilisation.

Le Collectif d'Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier

Le Comité de Défense et de Soutien du CHF.